



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

églises rurales

Question écrite n° 100169

Texte de la question

M. Daniel Garrigue attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le projet de labellisation du concours des clochers d'or. L'histoire locale des communes rurales et de leurs chefs-lieux de canton passionne les Français. C'est ainsi qu'à partir des archives communales et départementales, et des fonds des sociétés savantes, de nombreux citoyens se sont engagés dans l'organisation d'un concours qu'ils ont baptisé « clochers d'or ». Ce concours récompense ainsi les monographies, souvent très riches, qui contribuent à préserver la mémoire locale du patrimoine local et du petit patrimoine. Il lui demande, en conséquence, si ce concours ne pourrait obtenir un label national qui permettrait de généraliser ce concours et ainsi d'obtenir des partenariats financiers.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Garrigue](#)

Circonscription : Dordogne (2^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100169

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1395

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)